

le 8/6/2017

5/49 personnes 29 sont présentes et 2 excusés.

① tarif parking du plan d'eau
proposition d'appliquer les mêmes conditions de tarif que l'an dernier avec un abonnement mensuel pour les habitants de la communauté des communes.

adoptés à l'unanimité

② camping municipal : proposition de gérance par une personne de Cases Boudoirs
Un bail est proposé 5/6 mois à 200€ par mois.

le gestionnaire effectuera la réflexion des locaux et pose l'eau et l'électricité
il se propose de faire le camping.

d'accueillir les motards
d'effectuer une zone camping car

faire une restauration à emporter et organiser des soirées à thème

l'emploi saisonnier qui était employé sera réaffecté ailleurs.

③ Restaurant du plan d'eau
le bail précaire de 3 ans a été signé à compter du 1er mai 2017.

adoptés à l'unanimité

la durée va jusqu'à la fin de la mandature
il est loué à l'année à 2500€ / an mais l'exploitation se fera si la saison est viable.

④ création de 8 emplois saisonniers pour de jeunes de la nouvelle commune à partir de 17 ans
les contrats varient de 25h à 35h.
dont la ALSH de l'école.

5) demande de versement de fonds de concours
Communauté de Communes

C'est une subvention concernant l'édification de Belmontet
ce fonds sera versé à la fin des travaux.

6) Décision budgétaire modificative approbation
unanime

des sommes ont été économisées s/ la
salle de danse ainsi qu'un reliquat s/ la
baisse du taux d'intérêt d'emprunt.

Ces sommes seront redistribuées dans des
travaux nécessaires comme assainissement,
borne à incendie, compteurs d'eau etc...
il y a eu l'achat de chez Rouquette mais
l'opération notariale de 1300€ doit être soumise
à approbation.

l'achat de 4 WC chimiques; de collier de chien à pêche
le Total affecté est de 427 300 €

7) Emprunt AGILOR achat tracteur tondeuse approbation
unanime

21000€ s/ 48 mois à 0,75%.
frais de dossier 80€

de libération nécessaire
pour la banque

8) Détermination de l'ord de fonct^{ns} d'un conseiller
municipal délégué approbation
unanime

Suite à une démission de Guy Bataille
un changement de taux est nécessaire à
compter du 2 mai en faveur de Guy Edith LATAGE

9) opérat^{ns} d'éclairage public avec le FDEL
pour l'école maternelle et jonction
nécessaire affecté de 50% soit 8463,84€ approbat^{ns}
unanime

10) Modification et ajout de
numéros ajoutés; de panneaux remplacés etc adoption

11) Questions diverses: Mme SENSi Claudine